

Engagement Carbone AÉROPORT DE LIBREVILLE



Les bouleversements climatiques ont permis aux États et organisations de prendre conscience de l'importance de réduire l'impact environnemental des activités humaines dans son ensemble, ainsi que de lutter contre le changement climatique.

Le secteur des transports, et en particulier le secteur aérien à travers les aéroports, ne pouvant rester en marge de ces enjeux planétaires, prennent de plus en plus de mesures visant à agir efficacement en faveur du climat et de la protection de l'environnement.

C'est dans ce contexte que, l'Aéroport de Libreville, en collaboration avec ses partenaires aéroportuaires a décidé d'adopter une démarche volontaire permettant de suivre, de contrôler et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ainsi, l'Aéroport de Libreville a donc choisi de s'engager au niveau 4+ au sein du programme « Airport Carbon Accreditation » (ACA). Ce programme, développé par l'Association Internationale des Gestionnaires d'Aéroport a pour but de nous permettre de réduire efficacement notre empreinte carbone et de bénéficier d'une efficience accrue en réduisant nos consommations d'énergie.



Dans le cadre de cette démarche et de notre accréditation de niveau 4+, nous nous fixons les objectifs suivants :

- Décrire des orientations afin de mieux suivre nos impacts et planifier notre stratégie de réduction ;
- Définir une trajectoire de réduction de nos sources contrôlées (Scopes 1&2) d'au moins 90% avec compensation des émissions résiduelles ;
- Quantifier les émissions indirectes de l'aéroport afin d'influencer ceux du scope 3 incluant les émissions de nos partenaires ;
- Poursuivre le partage de bonnes pratiques en échangeant avec les principales parties prenantes à travers le comité environnement.

J'exhorte chaque partie prenante à œuvrer pour le bien-être de la planète en pensant aux générations futures.

